

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 18 MARS 2014 A 20 HEURES

CONVOCACTION du 10 mars 2014

ORDRE DU JOUR :

- Vote des comptes de gestion (commune/eau/assainissement)
- Vote des comptes administratif (commune/eau/assainissement)
- Questions diverses

Le dix-huit mars deux mil quatorze à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Patrice GAGET, Jérôme POIVET, Thierry LUCHE, Jackie BRUNEAU, Marie-Pierre HUTTEAU, Sylvie JATTEAU

Secrétaire de séance : Cédric CORMIER

Absent excusé : Olivier DURAND

o
o o

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans autre observation.

Délibérations

2014-10

Compte administratif 2013 de la commune

En dehors de la présence du Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 du budget communal présenté par M. Jean HUTTEAU pour les résultats suivants :

Déficit de la section d'investissement	-	84 728.87 €
Excédent de la section de fonctionnement	+	156 398.37 €

2014-11

Compte administratif 2013 service de l'eau

En dehors de la présence du Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 du service de l'eau présenté par M. Jean HUTTEAU pour les résultats suivants :

Déficit de la section d'investissement	-	40 794.96 €
Excédent de la section de fonctionnement	+	22 059.55 €

2014-12

Compte administratif 2013 service assainissement

En dehors de la présence du Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 du service assainissement présenté par M. Jean HUTTEAU pour les résultats suivants :

Excédent de la section d'investissement	+	1 520.67 €
Excédent de la section de fonctionnement	+	7 510.59 €

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2014-13	<u>Compte de gestion service commune</u>
2014-14	<u>Compte de gestion service de l'eau</u>
2014-15	<u>Compte de gestion service assainissement</u>

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean HUTTEAU,

Après s'être fait présenter les trois budgets de la commune, eau et assainissement 2013 et les trois comptes de gestions dressés par le receveur,
Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013,
Considérant que les opérations sont régulières, approuve les comptes de gestions dressés, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, sans observation ni réserve de sa part.

Question diverses

Lecture est faite d'un courrier de M. Gaston CHARPENTIER, conseiller municipal, adressé à Monsieur le maire et aux autres conseillers.

A l'issue de la discussion, M Gaston CHARPENTIER a déclaré « faire son affaire de sa propre défense incendie pour ses bâtiments » situés en zone NC du POS.

Organisation des bureaux de votes pour les élections municipales

La séance est levée à 22 heures 30
Affiché le 25/03/2014
Les membres présents,

Le Maire,
Patrick PAILLOUX